



Réunion technique sur l'avenir du travail dans l'aquaculture et l'économie rurale

Genève, Suisse (format hybride), 13 - 17 décembre 2021

► **Projet de points de discussion**

1. Quels ont été les défis et les opportunités à la promotion du travail décent dans le secteur de l'aquaculture, en prenant en compte l'impact de la pandémie de COVID-19? De même, quels ont été les défis et opportunités liés aux quatre objectifs stratégiques de l'agenda du travail décent, à savoir: les normes internationales du travail et les principes et droits fondamentaux au travail; l'emploi (y compris la productivité, le recrutement, le développement des compétences); la protection sociale (y compris la sécurité sociale, la sécurité et la santé au travail, les salaires et autres conditions de travail); et le tripartisme et le dialogue social? Quels ont été les principaux facteurs impulsant les tendances et développements dans le secteur, plus particulièrement l'impact des mégatendances en évolution telles que la transition démographique, la mondialisation, le progrès technologique et le changement environnemental et climatique?
2. Quelles politiques, mesures et pratiques ont fonctionné ou pas, et qu'y a-t-il à faire afin de relever les défis et promouvoir des opportunités de travail décent dans le secteur, en ce qui concerne particulièrement: le renforcement des capacités afin que tous puissent bénéficier des opportunités résultant d'un monde du travail en mutation; le renforcement des institutions du travail en vue d'assurer une protection adéquate à tous les travailleurs; la promotion d'une aquaculture durable, d'une croissance économique inclusive, de la création d'entreprises durables, de l'innovation, et de la transition de l'économie informelle à l'économie formelle?
3. Compte tenu de la grande diversité du secteur de l'aquaculture en termes d'espèces cultivées, de systèmes d'élevage et d'environnements, des facteurs économiques et sociaux spécifiques aux contextes étudiés ainsi que des opportunités et déficits liés au travail décent affectant son

développement dans différents pays, quelles recommandations peuvent être faites pour l'action future de l'Organisation internationale du Travail et de ses Membres (gouvernements, organisations d'employeurs et de travailleurs) concernant la promotion du travail décent et durable dans le secteur?